



**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
DU 29 MARS 2019 À 17^H30**

**FDSE Limoges - Salle des Actes
5, rue Félix Éboué 87031 LIMOGES CEDEX**

Étaient présents :

M. Quentin RICORDEL (membre bienfaiteur), Président du R.E.R.D.H. ;
M. Aurélien FADERNE (membre bienfaiteur), Vice-président du R.E.R.D.H. ;
M^{me} Anaïs VANEL (membre adhérent), Secrétaire générale du R.E.R.D.H. ;
M. Charles DESFARGES (membre adhérent), Secrétaire général adjoint du R.E.R.D.H. ;
M^{me} Alice BRITES OSORIO DE OLIVEIRA (membre adhérent), Trésorière adjointe du R.E.R.D.H. ;
M^{me} Elise BOULINEAU (membre bienfaiteur) ;
M. Thomas BESSE (membre adhérent) ;
M^{me} Emeline BROUSSARD (membre adhérent) ;
M. Alexandre ESTÈVE (membre adhérent) ;
M. Rémi DELMAS (membre adhérent) ;
M^{me} Augusta GOUSSOUTOU (membre adhérent) ;
M^{me} Camille DOLMAIRE (membre adhérent) ;
M. Omar CHERRAT (membre adhérent) ;

Étant ici précisé que M^{me} Elise BOULINEAU et M^{me} Alice BRITES OSORIO DE OLIVEIRA sont arrivées en cours d'assemblée générale.

Membres absents mais représentés :

M^{me} Cécile CHASSAGNE (membre adhérent) est représentée par M. Aurélien FADERNE ;
M. Romain VILLENEUVE (membre adhérent), Trésorier du R.E.R.D.H., est représenté par M. Aurélien FADERNE ;
M^{me} Nelly ASSAMOI (membre adhérent) est représentée par M. Alexandre ESTEVE ;
M^{me} Laura VIAULT (membre adhérent) est représentée par M^{me} Anaïs VANEL ;
M. Daniel KURI (membre adhérent) est représenté par M^{me} Anaïs VANEL ;
M. Florian VILLALONGA (membre adhérent) est représenté par M^{me} Anaïs VANEL ;

Les absents ont été excusés.

Le Président Quentin RICORDEL a ouvert la séance et a remercié les membres de leur présence.

À l'ordre du jour, devaient être évoqués :

- Bilan sur les conférences (y compris P.P.P.) ;
- Bilan sur les intervenants du colloque ;
- Présentation du projet de communication pour le colloque Dura lex sed lex ? ;
- Budget du colloque ;
- Avancée de la revue juridique (y compris site internet) ;
- Présentation d'un projet de journée d'étude sur les Jeux vidéos ;
- Bilan sur le budget de l'association ;
- Avancée de la création du site de l'association ;
- Bilan sur le Quizz ;
- Remplacement de Marion Wujek-Moreau au Conseil d'administration ;
- Questions diverses.

➔ **BILAN SUR LES CONFÉRENCES (Y COMPRIS P.P.P.)**

Sur les six conférences actualisant les thématiques des précédents colloques, cinq furent réalisées. Le Bureau se dit satisfait de ces soirées d'étude. Ces événements furent dans leur ensemble bien suivis :

- 70 personnes pour "Droit au bonheur : un droit au non-malheur ?" ;
- 30 personnes pour "Voyager : pour ou contre vos droits ?" ;
- 30 personnes pour "La fin du monde peut-elle être réparée ?" (P.P.P. Enseignant-chercheur) ;
- 80 personnes pour "La fraternité" ;
- 50 personnes pour "La justice pour chacun : un combat sans fin" (P.P.P. Enseignant-chercheur Brive).

Les membres de l'Assemblée générale ont fait un retour positif sur ces conférences. Le format adopté est agréable. L'ensemble s'accorde sur la poursuite de ce projet l'année universitaire prochaine, en axant toujours les interventions sur des thématiques originales, voire sur une thématique pour l'année transversale.

Néanmoins, chacun s'accorde sur la nécessité d'une réparation plus cohérente des événements scientifiques sur l'année. Il fut, en outre, remarqué qu'il fallait davantage associer les étudiants (notamment les M2 Recherche) aux projets. Il fut notamment proposé de rendre les conférences obligatoires pour les étudiants. Si la solution paraît satisfaisante, le caractère obligatoire d'une conférence dépend du bon vouloir des responsables de formation, ce qui peut poser difficultés. Des remarques furent, enfin, émises quant au choix de l'amphithéâtre réservé. Le Bureau a néanmoins précisé qu'il n'avait, à regret, pas la chance de pouvoir choisir le lieu de la rencontre.

Se déroulera en septembre la conférence liée au colloque "Pornographie et Droit". Elle aura pour intervenants : M^{me} Delphine Tharaud, M. Eric Garaud et M. Baptiste Nicaud. Le Bureau précise que cette conférence est prête : reste l'affiche à réaliser et l'amphithéâtre à réserver.

Etant ici précisé que M^{me} Elise Boulineau est arrivée au cours de la discussion.

→ BILAN SUR LES INTERVENANTS DU COLLOQUE

Le Bureau est toujours à la recherche d'intervenants pour certaines interventions.

Notamment, **pour la première demi-journée relative à la “Sensibilité du droit”**, le Bureau est dans l'attente de réponse pour :

- Histoire du droit et sensibilité (NB : le Bureau a reçu vendredi soir après l'assemblée générale la réponse positive de M. Luc Guéraud, Professeur en Histoire du droit et des Institutions à l'Université Rennes I) ;
- Théorie du droit et sensibilité.

Le Bureau précise ici qu'une intervention fut rajoutée pour cette première demi-journée d'étude : Cinéma et sensibilité du droit par Magalie Flores-Lonjou (Maître de conférences en Droit public à l'Université de la Rochelle).

Pour la **deuxième demi-journée sur “La sensibilité dans la création du droit”**, le Bureau rencontre des difficultés à trouver un intervenant pour la thématique “Sensibilité et handicap”. Il fut recommandé au Bureau de se tourner éventuellement vers les délégués du défenseur des droits. Le Bureau a salué et remercié cette proposition pertinente qu'il va suivre.

Dans le même sens, le Bureau est toujours dans l'attente de réponse pour l'intervention sur “Sensibilité et asile”. L'assemblée générale a remarqué qu'il pourrait être intéressant de se tourner vers la CNDA (Cour nationale du droit d'asile).

Pour la **troisième demi-journée sur “La sensibilité dans l'application du droit”**, le Bureau informe que l'intervention sur “Sensibilité et puissance publique” sera réalisée par M. Damien Fallon (Maître de conférences en Droit public à l'Université de Poitiers).

Le Bureau demeure dans l'attente de réponse pour la présidence de la table ronde et pour l'intervention “Sensibilité et dématérialisation des procédures”.

Enfin, le Bureau rend compte des informations délivrées par M. David Labouysse sur la portée de son intervention reformulée à sa discrétion “Oralité et sensibilité du procès administratif”. L'assemblée générale approuve les choix de M. Labouysse et remercie pour sa démarche.

Pour la **quatrième demi-journée sur “La sensibilité dans la réception du droit”**, les appels à communication pour les interventions relatives à la sensibilité des victimes et à celle des fonctionnaires vont être envoyés sous peu aux doctorants de Poitiers.

→ PRÉSENTATION DU PROJET DE COMMUNICATION POUR LE COLLOQUE “DURA LEX SED LEX ?”

Le Bureau fait le choix d'une communication audacieuse et originale pour ce colloque.

L'affiche prendra la forme d'une vieille une de journal. Cette affiche comportera une image centrale (le glaive qui rompt la balance) et d'autres images connexes pour attirer l'oeil.

Le programme sera présenté sous la forme d'un petit journal. Il comportera notamment des articles sur l'ensemble des projets menés par l'association au cours des dix dernières années. Il intégrera aussi des rubriques plus ludiques et classiques (horoscope, jeux juridiques, etc.).

Des teasers vont être réalisés avec l'aide de CanalSup pour assurer la communication sur les réseaux sociaux. Trois teasers doivent être créés : un général et deux spéciaux relatifs à chaque journée d'étude.

Il fut, en outre, proposé au Bureau de faire **des captations au cours du colloque**, en sorte de réaliser un "mini-clip" final pour communiquer *a posteriori* de l'événement. Bien entendu, seuls les intervenants qui acceptent d'être filmés seront susceptibles d'apparaître dans ce clip final.

→ BUDGET DU COLLOQUE

Le budget du colloque fut fixé à 10 960 euros. Le Bureau admet que ce budget est plus élevé que ceux des colloques précédents. Néanmoins, cette augmentation tient au fait que le colloque se déroule sur deux journées pleines.

Sur l'avancée des demandes de financement :

- La demande de financement auprès de **Campus stories** est en cours. Le passage devant la commission a lieu le 2 avril prochain. Le Bureau a fait une demande de 2000 euros.
- La demande de financement à la **Comue** est également en cours mais fut retardée par la nécessité (nouvelle) de passer par des appels à projet. Le Bureau entend demander 3000 euros.
- Les demandes auprès des laboratoires de la FDSE (**OMIJ** et **CREOP**) sont également en cours.
- Pour ce qui concerne la demande de financement auprès de la **mairie** de Limoges, la procédure est totalement dématérialisée mais non simplifiée. A l'inverse, la demande de financement auprès du **Conseil général** se fait sous format papier. Là encore, c'est en cours de réalisation.
- Pour ce qui concerne la **Région**, il faut nécessairement passer par un appel à projet ce qui suppose de trouver celui adéquat. Le Bureau poursuit sa quête.
- Des financements vont être demandés à l'**ED Pierre Couvrat** (dont dépend l'OMIJ) et à l'**ED Sciences de la société, Territoires, Sciences économiques et de gestion** (dont dépend le CREOP).
- Le Bureau entend demander le financement de la soirée des dix ans à la **FDSE** et un soutien financier à la **Fondation de l'Université**
- Le Bureau va également tenter d'obtenir des financements de partenaires privés.

L'assemblée générale a fait remarquer que le Bureau pouvait se tourner vers des instituts européens.

→ AVANCÉE DE LA REVUE JURIDIQUE (Y COMPRIS SITE INTERNET)

L'appel à contribution pour le premier numéro de la revue juridique en ligne est largement diffusé : accessible sur Calenda, sur Univ-droit, sur le site de l'ED Pierre Couvrat et de la Comue. Il est, en outre, promu sur les réseaux sociaux (Facebook, LinkedIn, Twitter).

Pour l'heure, le Comité de direction a reçu deux propositions d'articles d'auteurs non juristes.

La clôture des réponses n'ayant lieu qu'au 31 mai prochain, le Bureau reste confiant.

Par ailleurs, un site spécialement dédié à la revue juridique en ligne est en cours de réalisation avec l'aide des services de l'Université. Il s'agira d'un site totalement hébergé par l'Université et géré avec l'aide de M. Laurent Léger.

→ AVANCÉE DE LA CRÉATION DU SITE DE L'ASSOCIATION

A côté du site spécialement dédié à la revue, un site propre à l'association va également être créé et hébergé par l'Université. La demande d'autorisation fut transmise à la Présidence de l'Université. L'autorisation définitive devrait arriver sous peu.

→ PRÉSENTATION D'UN PROJET DE JOURNÉE D'ÉTUDE SUR LES JEUX VIDÉOS

Le Bureau a présenté à l'Assemblée générale un projet de journée d'étude sur les "Jeux vidéos" (deuxième thématique de colloque envisagée). Ce thème de recherche se veut riche et appelle à la réalisation d'une manifestation scientifique. M. Charles Dudognon s'est montré très enthousiaste par le projet et se veut motivé pour aider à l'organisation.

Cette journée d'étude se voudrait moins traditionnelle que les autres événements scientifiques organisés par l'association. Il s'agirait de développer, à côté des conférences, des animations annexes (tournois de jeux vidéos, etc.).

Il fut remarqué par un membre de l'assemblée qu'il serait judicieux de se rapprocher de l'association organisatrice du festival de jeux vidéos de Limoges (le G8ME FES7).

L'idée de tournois organisés pendant la journée d'étude fut globalement bien accueillie. Néanmoins, l'assemblée a alerté le Bureau quant au fait que l'organisation de finales de tournois semblait trop ambitieuse et risquait de décourager de potentiels participants.

Quant au financement, le Bureau a établi un budget prévisionnel de 3000 euros.

Quant au contenu scientifique, l'objectif est d'envisager le droit et le jeu vidéo d'un côté, et le droit dans le jeu vidéo d'un autre côté. A titre tout à fait indicatif, le Bureau présente le projet de plan de conférence suivant :

Le jeu comme produit

Le jeu comme produit commercial

Le jeu comme produit culturel

Le jeu comme activité

Le jeu comme activité numérique

Le jeu comme activité sportive

L'Assemblée remarque qu'il pourrait être judicieux de limiter le temps des conférences pour assurer une meilleure articulation avec le temps de jeux. De même, l'entrée libre sur inscription permettrait de s'assurer d'un public volontaire pour jouer. En ce sens, il fut indiqué qu'une manifestation le samedi pourrait être judicieuse. Cela permettrait d'attirer un public extérieur et d'oeuvrer sur une plage horaire disponible pour les étudiants. Cette proposition fut très bien accueillie.

Etant ici précisé que M^{me} Alice Brites Osorio de Oliveira est arrivée au cours de la discussion.

→ BILAN SUR LE BUDGET DE L'ASSOCIATION ;

L'association dispose d'un budget satisfaisant ayant dépassé les 3000 euros.
Des adhésions doivent encore être réalisées.

→ BILAN SUR LE QUIZZ ;

Le 13 mars 2019, le Bureau a organisé avec la Corpo DEA un Quizz enseignants versus étudiants. Enseignants comme étudiants furent très satisfaits de cet événement, au même titre que les membres de l'assemblée.

Johanna Gauduffé a proposé au Bureau de réitérer l'événement à la rentrée universitaire 2019. Le Bureau a expliqué ne pas y être opposé.

Quant aux pistes d'amélioration, l'assemblée souligne quelques erreurs de communication entre la scène et le public. Il y avait, en outre, trop de questions au cours de la première manche. Le Bureau approuve ces constats et indique avoir pour ambition de faire une phase de sélection des enseignants en manche 1 concomitante de la phase de sélection des étudiants. Sur la manche 2, l'assemblée souligne que les questions étaient trop difficiles. Le Bureau répond, avec un sourire angélique, qu'ainsi est conçu le jeu et qu'il faut bien sélectionner une équipe finaliste. Le Bureau admet néanmoins que le nombre d'équipes était trop important. Il sera réduit.

→ REMPLACEMENT DE MARION WUJEK-MOREAU AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Lors du dernier Conseil d'administration, et conformément aux nouveaux statuts de l'association, Marion Wujek-Moreau fut déclaré démissionnaire pour absence injustifiée et renouvelée. Pour la remplacer, M. le Président Quentin Ricordel a appelé des candidats à se manifester. M. Florian Villalonga, bien qu'absent, a manifesté sa volonté d'intégrer le Conseil d'administration.

Avant de procéder au vote, M. le Président Quentin Ricordel invite les membres de l'assemblée à manifester leur candidature à cette fonction. Personne ne se manifeste.

Le vote à main levée, pour ou contre l'élection de M. Florian Villalonga au Conseil d'administration, est réalisé.

M. Florian Villalonga est élu au Conseil d'administration du R.E.R.D.H. à l'unanimité.

→ QUESTIONS DIVERSES.

M. Rémi Delmas, Président du Bureau précédent, annonce que le manuscrit des actes du colloque “Pornographie et Droit” fut expédié. Cela laisse présager une édition sous peu. Cette nouvelle a ravi l’assemblée.

L’ordre du jour étant épuisé et en l’absence de question supplémentaire, le Président Quentin RICORDEL a remercié les membres de l’Assemblée générale du R.E.R.D.H. pour leur participation a cette première Assemblée générale de l’année et a levé la séance.

Procès-verbal dont la rédaction fut achevée le 30 mars 2019.

**Le R.E.R.D.H. : un réseau et une revue au coeur des Droits de l’Homme !
Votre dévouée Secrétaire générale.**